

**UNION REGIONALE DE
DEPARTEMENTS**
CFTC

**BOOURGOGNE
FRANCHE-COMTE**

Maison des Syndicats

4, B rue Léonard de Vinci

25022 Besançon Cedex

EXERCICE 2024

1

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CFTC Bourgogne/Franche-Comté Union Régionale de Départements
B.P. : 30964 - 25022 BESANCON CEDEX Téléphone : 0 339 250 320
Adresse mail : granderegion@cftcbourgognefranchecomte.org
Membre de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale

SOMMAIRE

I) **Préambule :**

II) **Comptes annuels :**

Bilan :

- Bilan actif
- Bilan passif

Compte de résultat :

- Compte de résultat
- Compte de résultat détaillé

Annexe :

- 1. Evénements de l'exercice
- 1.1. Présentations de comptes
- 1.1.1 Règles et méthodes comptables
- 2. Informations relatives au bilan
- 2.1 Informations relatives au compte de résultat
- 2.1.1 Tableau des ressources
- A) Les immobilisations (synthèse)
- Notes sur le bilan actif
- Notes sur le bilan passif

CFTC BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS

I. Préambule :

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai effectué la comptabilité et la présentation des comptes 2024 « annuels », de **LA CFTC UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS BOURGOGNE-FRANCHE COMTE** relatif à l'exercice concerné.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan **277 319 €**
- Total des ressources **136 520 €**
- Résultat net comptable de l'exercice **1583 €**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. Comptes Annuels :

BILAN

Dossier : CFTC BFC UNION REG. DE DEPARTEMENTS

Bilan synthétique

Le 10/11/2025

BILAN SYNTHETIQUE

CFTC BOUR-FRANCHE UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS

Édition du : 01/01/2024 au 31/12/2024

Avec brouillard

Avec simulation

Soldes N-1 au mois

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	52 953	52 953
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres	922		922	580	Réserves :		
Immobilisations corporelles	52 353	43 575	8 778	14 166	- Réserve légale		
Immobilisations financières	51 761		51 761	51 761	- Réserves réglementées		
TOTAL I	105 036	43 575	61 461	66 507	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	122 936	122 873
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 583	63
Marchandises					Subventions d'investissement	92 033	75 849
Avances et acomptes versés sur commandes	18 047		18 047		Provisions réglementées		
					TOTAL I	269 506	251 739
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	25 224		25 224	39 590	Dettes		
Autres	161		161	28	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	172 425		172 425	174 267	Fournisseurs et comptes rattachés	5 772	23 224
Caisse					Autres	2 040	5 430
					TOTAL III	7 812	28 653
TOTAL II	215 857		215 857	213 885	Produits constatés d'avance (IV)		
Charges constatées d'avance (III)					TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	277 319	280 392
TOTAL GENERAL (I+II+III)	320 894	43 575	277 319	280 392			

Ciel Compta Evolution (19.72)

WSAMZN-15VKVJB

Page : 1/1

© Sage

II. Comptes Annuels : (suite)

Compte de résultat

Dossier : CFTC BFC UNION REG. DE DEPARTEMENTS

Compte de résultat synthétique

Le 10/11/2025

CFTC BOUR-FRANCHE UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS
Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024
Solde N-1 au mois

Avec brouillard

Avec simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	75 176	89 762	Subventions d'exploitation	108 049	119 485
Impôts, taxes et versements assimilés	445	475	Autres produits	21 267	23 677
Rémunération du personnel	22 806	21 693	Produits financiers	5 464	4 268
Charges sociales	3 412	2 312			
Dotations aux amortissements	5 673	5 166			
Dotations aux provisions					
Autres charges	1 669	435			
Charges financières					
TOTAL (I)	109 181	119 844	TOTAL (I)	134 780	147 430
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	25 755	27 056	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	1 741	19
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)		485			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	134 937	147 386	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	136 520	147 448
BENEFICE OU PERTE	1 583	63			
TOTAL GENERAL	136 520	147 448	TOTAL GENERAL	136 520	147 448

ANNEXES

1. Évènements de l'exercice.

La loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réformes du temps de travail a introduit la transparence financière parmi les critères déterminants la représentativité des syndicats. Ainsi, dans le cadre du respect des critères de transparence financière, **LA CFTC UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE** est sur une comptabilité sur le logiciel CIEL COMPTABILITITE EVOLUTION V19.72, logiciel comptable permettant une comptabilité analytique. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées via le circuit unique des cotisations de la CFTC.

1.1 Présentation des comptes.

Les documents, dénommés états financiers, comprennent :

Le bilan.
Le compte de résultat,
L'annexe.

1.1.1 Méthode générale.

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions législatives en vigueur. **LA CFTC UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE** a établi ses comptes en respectant les règlements en vigueur afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

CFTC BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS

2. Informations relatives au bilan.

LA CFTC UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE n'a aucun stock.

Disponibilité :

Le poste « disponibilité » inscrit au passif, le solde bancaire créditeur est de :

172 425 €.

Dettes :

LA CFTC UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE n'a pas de dettes.

2.1. Informations relatives Au Compte de Résultat.

2.1.1 TABLEAU DES RESSOURCES.

L'UNION REGIONALE DES SYNDICATS CFTC DE FRANCHE COMTE reçoit directement par virement de la Confédération les quotes-parts départementales des parts mensuelles lui revenant sur les cotisations syndicales.

Subventions	108 049 €
Autres produits	21 267 €
Produits financiers	5 464 €
Produits exceptionnels	1 740€
Total	136 520 €

Les principales méthodes utilisées :

A) Immobilisations corporelles :

CFTC BOURGOGNE FRANCHE-COMTE **UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier de bureau 10 ans

SYNTHESE DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE 2023

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute	Amortissements cumulés	VNC
Immobilisations incorporelles	921,60	-	921,60
205 Logiciel	921,60	-	921,60
Immobilisations corporelles	52 353,39	43 574,94	8 778,45
213 Constructions	-	-	-
2154	19 079,88	7 966,51	11 113,37
2181 Installat° et agencements	-	-	-
2182 Matériel de transport	-	-	-
2183 Matériel de bureau et info	27 957,89	30 292,81	2 334,92
2184 Mobilier	5 315,62	5 315,62	0,00
271000 Immobilisation Financière	51 761,05		51 761,05
275000 Caution	50 550,00	-	50 550,00
275100 Autre créances	1 099,00	-	1 099,00
	112,05	-	112,05
TOTAL I	105 036,04	43 574,94	61 461,10

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Faits caractéristiques : néant.

Les conventions générales du nouveau PCG ont été appliquées, dans le respect des principes suivants :

- image fidèle ;
- comparabilité ;
- permanence des méthodes ;
- continuité de l'exploitation ;
- régularité et sincérité ;
- prudence ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation de base des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CREANCES ET DES DETTES :

Néant

DISPONIBILITES :

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles.
Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CFTC BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

UNION REGIONALE DE DEPARTEMENTS

TRANSFERT DE CHARGES :

Ces comptes sont utilisés afin de comptabiliser les transferts entre comptes de charges ainsi que les remboursements de charges d'exploitation.

CHARGES ET PRODUITS :

Les charges et produits sont comptabilisés en fonction de l'exercice auquel ils se rattachent. Les charges et produits d'exploitation proviennent des activités dans lesquelles l'association est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. Les charges et produits exceptionnels résultent des événements ou opérations inhabituels, distincts de l'activité, et non susceptibles de se reproduire de manière régulière. Les cessions d'éléments d'actif ne sont pas considérées comme relevant des activités ordinaires ; les résultats qu'elles dégagent sont inscrits en résultat exceptionnel. Les subventions reçues sont comptabilisées en fonction de l'exercice auquel elles se rattachent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Néant.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Arrêté par le Bureau, validé par le Conseil de l'**Union Régionale des Syndicats CFTC De Franche-Comté**. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Fait à Besançon, le : 10 NOVEMBRE 2025

Le trésorier,

10